Affiché le

2010/06

Berger Levrault

EXRAIT DU REGISTRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

Date de la convocation 12 juin 2019

> Date d'affichage 24 juin 2019

RESULTAT DU VOTE		
Contre	Abstention	
1	0	
	Contre 1	

Séance du 17 juin 2019

Le lundi 17 juin 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.

<u>Etaient excusé(e)s</u>: Christian SIRON (procuration donnée à Rodrigue ROUBY), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Fanny MOREL (procuration donnée à Gérard CROZIER), Christophe BURLING.

Etaient absents: Catherine BESSON, Didier CHALAS.

Secrétaire de séance : Chantal ANDRIES.

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DE 650 000 € A TAUX FIXE CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE

Le Maire rappelle à l'assemblée l'inscription en recettes d'investissement au budget Commune 2019, d'un emprunt pour couvrir les opérations d'investissement, notamment les travaux d'aménagement de la traverse du village. Il indique s'être rapproché de la Caisse d'Epargne et propose de réaliser auprès de cet établissement un emprunt pour un montant total de 650 000 euros remboursable sur 20 ans.

Les caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

Montant: 650 000 euros (financement des investissements 2019 sur le budget principal)

Mise à disposition des fonds : versement des fonds possible jusqu'au 25/10/2019

Date de départ en amortissement : 25/10/2019

1ère échéance: anticipée au 25/02/2020 (puis au 25/02 de chaque année),

Taux fixe du prêt 1,16 %

Taux fixe équivalent du prêt : 1,08 %

Durée: 20 ans,

Profil de l'amortissement : échéances constantes

Coût total du prêt : 76 462,60 €

Périodicité: annuelle

Base de calcul des intérêts : 30/360

Remboursement anticipé du prêt : Possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement

d'une indemnité actuarielle Frais de dossier : 500 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de réaliser auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche et aux conditions décrites cidessus, un emprunt de 650 000 € à taux fixe avec amortissement anticipé, destiné à financer les investissements 2019 (aménagement de la traverse du village) et dont le remboursement s'effectuera en 20 échéances annuelles.

AUTORISE le Maire à signer le contrat relatif au présent emprunt.

S'ENGAGE pendant la durée du prêt à assurer le paiement des échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires.

.../...

Envoyé en préfecture le 24/06/2019

Reçu en préfecture le 24/06/2019

Affiché le



ID: 026-212600068-20190617-2019_06_17_4-DE

Suite

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DE 650 000 € A TAUX FIXE

CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE

Le Conseil approuve à la majorité absolue.

VOTE POUR: Gérard CROZIER en son nom et au nom de Fanny MOREL, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON en son nom et au nom de Marlène DEFROIDCOURT, Rodrigue ROUBY en son nom et au nom de Christian SIRON, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Monique SEGUIN-MANCHON.

VOTE CONTRE: Maryvonne CORNU-CHARRIER.

Le Maire d'Allex, Gerard CROZIER